

FORMATION ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION - EPI

N° d'organisme de formation CPI : 11 91 004 47 91

PUBLIC CONCERNÉ :

- ♦ Personnes désignées pour intervenir en cas de départ de feu.

PRÉ-REQUIS :

- ♦ Parler et comprendre le Français.

DURÉE DE LA FORMATION :

Option N°1 : Deux heures trente environ (sans RIA*) de face à face pédagogique réparties comme suit :

- ♦ Environ deux heures de face à face pédagogique ;
- ♦ Environ une demi-heure de manipulation d'extincteurs sur feux réels.

ou

Option N°2 : Trois heures environ (avec RIA) de face à face pédagogique réparties comme suit :

- ♦ Environ deux heures de face à face pédagogique ;
- ♦ Environ une demi-heure de manipulation d'extincteurs sur feux réels ;
- ♦ Environ une demi-heure de manipulation des RIA.

Chaque session est limitée à 10 personnes maximum.

*RIA : Robinet d'Incendie Armé

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Être capable de donner l'alarme et l'alerte ;
- ♦ Intervenir efficacement sur un départ de feu en attendant l'arrivée des secours extérieurs ;
- ♦ Savoir mettre en œuvre et utiliser les extincteurs et/ou les RIA ;
- ♦ Connaître et appliquer les procédures et les consignes de sécurité de l'établissement ;
- ♦ Devenir un acteur actif de la prévention incendie dans son établissement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Exposés interactifs ;
- ♦ Démonstrations effectuées par le formateur ;
- ♦ Mises en situation des stagiaires lors des exercices d'extinction sur feux réels.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Supports pédagogiques numériques exclusifs réalisés par CPI (via vidéoprojecteur) ;
- ♦ Mise en place d'un générateur de flammes parfaitement sécurisé (hauteur de flamme contrôlée, coupure d'urgence, etc.) et écologique (ne génère aucune émanation polluante, aucune fumée, aucun résidu, etc.) ;
- ♦ Mise à disposition d'extincteurs de formation durant la partie pratique (fournis par CPI) ;
- ♦ Remise d'un support pédagogique sous la forme d'un livret à chaque stagiaire.

CONTENU DE LA FORMATION :

1^{ère} Partie : Théorie *(sous réserve de la mise à disposition d'une salle de réunion)*

- ♦ Rappel des consignes de sécurité inhérentes à l'entreprise *(en cas d'incendie)* ;
- ♦ Les différents numéros d'urgences ;
- ♦ Le message d'alerte ;
- ♦ Le triangle du feu, les classes de feux, les différents types d'agents extincteurs ;
- ♦ Les dangers des fumées et des gaz chauds ;
- ♦ La spécificité des risques propres à l'établissement ;
- ♦ Les différents types d'extincteurs ;
- ♦ Le fonctionnement et la mise en œuvre des extincteurs ;
- ♦ L'attaque du feu.

2^{ème} Partie (option N°1) : Pratique *(sous réserve de mise à disposition d'un espace extérieur hors voie publique)*

Manipulation des extincteurs sur feux réels :

- ♦ Les feux de solides ;
- ♦ Les feux d'origine électrique ;
- ♦ Les feux de liquides inflammables ;
- ♦ Les feux de gaz *(exemple : fuite de gaz enflammée...)*.

Ou

2^{ème} Partie (option N°2) : Pratique *(sous réserve de mise à disposition d'un espace extérieur proche du RIA)*

1/ Manipulation des extincteurs sur feux réels :

- ♦ Les feux de solides ;
- ♦ Les feux d'origine électrique ;
- ♦ Les feux de liquides inflammables ;
- ♦ Les feux de gaz *(exemple : fuite de gaz enflammée...)*.

2/ Manipulation des Robinets d'Incendie Armés (RIA) :

- ♦ Nomenclature ;
- ♦ Mise en œuvre du RIA.

COMPÉTENCES DE NOS FORMATEURS :

Nos formations et exercices sont réalisés par des conseillers techniques - formateurs spécialisés dans la prévention des risques d'incendie et d'explosion.

Nos formateurs sont tous diplômés et salariés de l'entreprise CPI.

UN SAVOIR FAIRE RECONNU ET DES FORMATIONS SUR MESURE :

- ♦ Nos formations sont conformes aux réglementations en vigueur ;
- ♦ Nos formations répondent aux recommandations des sociétés d'assurance ;
- ♦ Nos offres sont le résultat de nombreux échanges avec nos clients depuis plus de 60 ans ;
- ♦ Nos formations sont personnalisées selon vos besoins et vos priorités.

INFORMATIONS UTILES :

- ✦ Les conseillers techniques – formateurs interviennent avec leur propre matériel informatique (ordinateur, vidéoprojecteur...). Pour le bon déroulement de la formation, il sera nécessaire de leur mettre à disposition une salle de réunion adaptée à la nature et au type de formation. Celle-ci devra être équipée d'un mur blanc, d'un écran blanc ou d'un téléviseur avec connectique(s) HDMI afin que les supports visuels et audio-visuels puissent y être projetés ou diffusés. Le nombre de places assises disponibles doit être adapté au nombre de participants inscrits ;
- ✦ Possibilité d'effectuer la partie pratique à l'intérieur d'un établissement (hangar, parking...) en cas d'intempéries à condition d'avoir une hauteur minimum sous plafond de 4 mètres.
Nous consulter pour toute demande particulière.

NOTA : Manipulation des extincteurs

Une place de stationnement devra impérativement être mise à disposition du formateur dans l'enceinte de l'établissement, ainsi qu'une aire libre équivalente à trois places de stationnement (soit environ 40m²) à proximité immédiate de cette même place.

APRÈS LA FORMATION ?

- ✦ Un compte-rendu de la formation vous sera transmis par voie postale et/ou numérique ;
- ✦ L'attestation originale de présence, complétée par les stagiaires, vous sera également transmise avec le compte-rendu.

Pensez à nous consulter pour :

1/ vos formations à la sécurité incendie :

- ✦ Manipulation des extincteurs ;
- ✦ Équipier de Première Intervention (EPI) ;
- ✦ Équipier de Seconde Intervention (ESI) ;
- ✦ Formation en unité mobile ;
- ✦ Formation à l'évacuation / à la mise en sécurité (transfert horizontal) ;
- ✦ Exercices d'évacuation / de mise en sécurité ;
- ✦ Etc.

2/ vos formations de secourisme :

- ✦ Initiation à l'utilisation du défibrillateur ;
- ✦ Formation initiale de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) ;
- ✦ MAC (Maintient et Actualisation des Compétences) du SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

3/ santé au travail :

- ✦ Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) IBC (Industrie Bâtiment Commerce) ;
- ✦ Formation Gestes et Postures.

4/ vos formations à l'habilitation électrique tous niveaux ;

5/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre PPMS ainsi que son suivi (formation(s), exercice(s)) ;

6/ un audit de sécurité incendie ;

7/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre document unique ;

8/ la réalisation de vos plans et/ou consignes de sécurité incendie ;

9/ la maintenance ou l'installation de vos moyens de secours incendie.